

LA VIE SYNDICALE

ORGANE DES SYNDICATS CATHOLIQUES NATIONAUX

Rédaction et administration: 1231, rue DeMontigny Est, Montréal

Téléphone: FALKIRK 1139

VOL. XXII — No 8

1

AVRIL 1938

A la lumière de l'encyclique

"Divini Redemptoris"

L'appel du Pape aux ouvriers catholiques

par Alfred CHARPENTIER,
président général de la C.T.C.C.

Parce qu'un grand nombre voient la misère et que beaucoup y sont plongés tout à fait, les ouvriers sont bien les plus exposés à être contaminés par les doctrines communistes. Pourtant, grâce particulièrement au syndicalisme catholique, — on se plaît à le reconnaître, — les nôtres sont encore peu entamés. Mais le danger communiste demeurera, en notre province, tant que les ouvriers, en trop grand nombre, hélas, seront en butte à une hostilité qui méprise ou écarte le droit d'organisation syndicale, en butte à une privation complète du droit au travail et en butte à la croissante instabilité de l'emploi. Obligés de loger dans des habitations qui tombent en ruine, ne pouvant guère ambitionner de posséder un jour une maison à eux, les ouvriers restent ou demeurent les victimes de la mauvaise distribution des richesses et de la honteuse spéculation sur les biens de consommation, causes de gêne et de misère dans la classe ouvrière.

L'existence de ces maux est profondément vraie; c'est la négation de droits humains imprescriptibles. Et c'est, en maints pays, leur longue spoliation qui a conduit des masses ouvrières à se laisser séduire par l'emprise communiste. Si très peu de nos ouvriers canadiens-français sont devenus jusqu'ici communistes, il y a chez eux beaucoup de sympathisants ou des candidats inconscients au communisme. Presque tous auront été recueillis parmi les épaves d'une crise qui ne finit plus, gens qui n'ont plus que mépris pour leur religion et pour ceux de leur entourage qui la pratiquent. Ils sont pour le moins "éloignés de Dieu." Pie XI le constate aussi, avec douleur, en face des "multitudes immenses" de travailleurs "exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec tout le respect auquel ils avaient droit" (*Divini Redemptoris*).

Mais à ceux qui "en ces temps difficiles" ont conservé une fidélité "parfois héroïque", le Souverain Pontife fait un devoir "très noble et très ardu" de "ramener à l'Eglise ceux de leurs frères de travail" qui ont perdu la foi. "Que les ouvriers catholiques, par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Eglise est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, et qu'Elle n'a jamais manqué ni ne manquera jamais à son devoir sacré de Mère, qui est de défendre ses fils". Se peut-il trouver appel plus pressant, plus précis, de notre auguste chef!

Il faut y répondre partout où l'on travaille, dans les mines, dans les usines, dans les chantiers. Y répondre en croyants éclairés, en catholiques convaincus, en apôtres courageux, faisant connaître aux égarés sur les sentiers du communisme, parce que miséreux, que l'Eglise au cours des âges n'a jamais failli à son devoir pour améliorer le sort des humbles; donnant nous-mêmes la preuve de cette vérité que nous devons répandre par la charité et la justice et dont doivent être continuellement imprégnés nos paroles et nos actes. Pour cela, beaucoup d'étude est nécessaire. La pratique constante de l'humilité et du renoncement s'impose aussi pour accomplir cette mission; elle conditionne un apostolat fructueux et d'abondantes consolations.

L'ignorance de l'histoire de l'Eglise, l'esprit matérialiste du siècle, de fausses doctrines qui ont germé dans la misère ont causé l'égarément de bon nombre de nos frères ouvriers. A nous de leur dire que l'Eglise a jadis aboli l'esclavage et anobli le travail, qu'elle a soutenu les corporations ouvrières et combattu leur suppression totale qui livrait les ouvriers à l'entière merci de leurs maîtres; qu'elle fut la première à dénoncer le libéralisme économique immoral qui écrase le monde depuis le siècle dernier et qu'elle est la plus ardente rebâtisseuse, depuis au delà de cinquante ans, de cet ordre corporatif qui fit jadis, durant des siècles, la prospérité des Etats. D'ailleurs, qui donc, à notre époque, défend plus courageusement les droits humains des déshérités de la vie que la Papauté dans ses encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*?

Depuis nombre d'années déjà, nos syndicats catholiques diffusent cet enseignement social chrétien au sein des masses inorganisées ou enrôlées dans les syndicats neutres. Voilà qui n'a pas peu contribué à barrer la route au communisme en notre province. Mal-

(Suite à la page 2)

"Quand les peuples vivent sous la terreur!..."

C'est le titre d'un article de M. Pierre Dominique dans "La République", (25 février).

Il y a, en effet, dans l'attitude des masses, courbant la tête sans mot dire sous le joug de la tyrannie "totalitaire", un problème psychologique auquel M. Pierre Dominique apporte une réponse qui, si elle explique ce qui se passe en Russie, en Allemagne, et toutes proportions gardées, en Italie, explique également ce qui s'est passé chez nous, depuis les événements de juin 1936, à savoir comment une poignée de "meneurs" peut mener "par le bout du nez" une masse de braves gens qui, s'ils n'ont aucune envie de se laisser tondre, quand leurs légitimes intérêts sont en jeu, n'ont cependant aucun goût pour l'agitation perpétuelle, sans rime ni raison.

Comment cela se fait-il? "Terreur" et "Mensonge", voilà, d'après M. Pierre Dominique, ce qui "emporte tout".

"...Comment, écrit-il, voulez-vous qu'un homme résiste? Au village surtout, on ne résiste au maire, au commissaire, au gendarme. Le gouvernement qui veut se faire plébisciter, quel qu'il soit, fasciste ou soviétique, dit au citoyen: "Marche droit ou alors tu n'auras plus de travail, on t'arrêtera sous un prétexte quelconque, on te retirera ta patente, on fera vendre ta ferme. Et puis, gare à ta femme, gare à ton enfant." Il cède. C'est ce qui explique que les douze millions de voix socialistes et communistes en Allemagne ne se retrouvent plus dans les plébiscites, colonne des "non".

"La terreur emporte tout. "Il faut y ajouter le mensonge. Dans un pays libéral, on ne sait déjà pas trop à quoi s'en tenir quand on est un sim-

(Suite à la page 3)

La justice dans les affaires

Mgr Lebon a terminé son dernier cours à l'école des sciences sociales en appuyant sur l'importance qu'il y a pour nous de "moraliser l'intérêt personnel".

"Si nous ne voulons pas décrocher comme peuple", a-t-il dit, "il est grand temps que nous mettions plus d'honnêteté dans les affaires. L'Etat a le devoir d'aider l'Eglise à faire régner la justice dans le commerce et les finances... Les intérêts de tous doivent être équilibrés et ménagés... Tout homme doit pouvoir vivre convenablement en travaillant... Nul ne doit pouvoir réaliser d'excessifs profits".

* * *

Les circonstances donnent à ces paroles une actualité saisissante.

Depuis des mois se poursuit, dans notre province, un drame social. Les ouvriers d'une de nos plus grandes industries s'agitent pour obtenir des conditions de travail plus humaines et se sont associés afin de mieux faire aboutir leurs réclamations.

Les magnats de cette industrie, par contre, après avoir déclaré bruyamment qu'ils ne traiteraient jamais avec des ouvriers syndiqués, ont accepté d'entrer en pourparlers et même d'en venir à une entente temporaire, mais pour reprendre bientôt leurs efforts dans le but de tuer les syndicats par ce qu'on appelle "les conseils d'usine".

La situation pouvait paraître assez compliquée pour justifier ceux que fatiguent ces problèmes de se désintéresser de celui-ci parce qu'ils n'entendent rien à l'industrie ni au métier en cause.

Mais il arrive qu'une commission, nommée il y a quelques années, et qui a poursui-

vi une enquête sérieuse sur l'industrie des textiles, vient de publier un rapport élaboré. M. Georges Pelletier a analysé ce rapport dans le "Devoir", et en est arrivé à cette conclusion: "En d'autres termes, des \$18,375,000, valeur supposée des actions ordinaires inscrites aux bilans de la compagnie, il est manifeste que douze millions, au bas mot, et sans parler du reste, sont de l'eau, du mouillage sur lequel la maison exige des intérêts et paie des dividendes élevés..."

Voilà une première constatation propre à donner à réfléchir même à ceux qui n'aiment pas se fatiguer les méninges; car il est évident que pour faire rapporter à six millions l'intérêt de dix-huit millions, il faut qu'il y ait quelque part des exploités.

Les exploités, en l'espèce, sont le grand public, acheteur des produits du trust, et les ouvriers.

Le grand public, c'est vous et moi, ceux que des chroniqueurs peu respectueux appellent les "cochons de payants", qui ronchonnent bien parfois, mais protestent rarement.

Les ouvriers, de leur côté, à qui on demande de produire toujours plus, à mesure que le perfectionnement des machines rend la production plus facile, ont tout de même joué un rôle d'une certaine importance dans cet enrichissement d'une compagnie dont les actionnaires ont depuis longtemps récupéré en entier leur mise initiale et continuent de toucher de plantureux profits. Est-il naturel, est-il honnête, est-il moral que ces ouvriers voient diminuer le rendement d'un travail rendu de plus en plus pénible, pendant que les promoteurs, les directeurs ou les administrateurs, comme on vou-

(Suite à la page 2)

Encouragez le Syndicat des Employés de la Boulangerie et de la Pâtisserie Inc.

CARTE DE TRAVAIL

No.

Nom

Occupation

Contribution

Mois

Syndicat des Employés de la Boulangerie et de la Pâtisserie Inc.

Président: G. Dubreuil.

Sec.-Financier: J.-M. Goulet.

CONTRAT COLLECTIF

EXIGEZ DE VOTRE VENDEUR DE PAIN SA CARTE DE MEMBRE A DATE

EMILE-NAP. BOILEAU,
Sec.-trés.ULRIC BOILEAU,
Prés.-gérant

Bureau: Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

EDIFICES RELIGIEUX

4869, RUE CARNIER

— MONTREAL

Prêts aux particuliers

Banque d'escompte, la Banque Canadienne Nationale fait surtout des avances au commerce. Mais elle accueille avec la même cordialité les non-commerçants, quelque profession ou métier qu'ils exercent.

Le gérant de succursale étudie toujours avec sympathie les demandes d'emprunt qui lui sont faites par des particuliers honorables et solvables. Adressez-vous à lui avec confiance, même si votre proposition n'a pas un caractère commercial.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

Plateau 5151

**ACHETER CHEZ
DUPUIS
C'EST ECONOMISER**

Cheque article acheté chez DUPUIS représente toujours la pleine valeur pour votre argent au triple point de vue de **QUALITE, SERVICE et SATISFACTION.**

La maison DUPUIS est dirigée par des Canadiens français et tous ses employés sont membres du Syndicat Catholique et National; elle mérite donc l'appui de tous les syndiqués.

Dupuis Frères
LIMITÉE

Rues Ste-Catherine, St-André, DeMontigny
et St-Christophe.

Tannerie : 4900, rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, LtéeMANUFACTURIERS DE CHAUSSURE
TANNEURS et CORROYEURS

Bureau et fabrique :

939, SQUARE VICTORIA

— MONTREAL

CHerrier 1300

I. NANTEL

Fournisseur du Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal.

BOIS DE SCIAGE — CHARBON ET BOIS
DE CHAUFFAGE

Coin Papineau et Demontigny

— Montréal

L'appel du Pape aux ouvriers catholiques

(Suite de la 1ère page)

heureusement, trop de nos frères ouvriers sont encore les membres de ces syndicats neutres. Canadiens français, catholiques pratiquants pour la plupart, ils laissent leur religion à l'église ou à leur foyer. Esprits protestantisés dans leurs syndicats neutres, ils sont habitués à ne pas estimer plus la vérité que l'erreur, ils sont ballottés par tous les vents de la neutralité officielle de leur organisation professionnelle, lorsque, comme force sociale, elle épouse une cause plutôt qu'une autre. Frères égarés apparemment moins dangereux, en tant qu'individus, que les candidats au communisme, mais dont le syndicat neutre est excessivement perméable aux doctrines subversives. Frères égarés qui, en tant que catholiques, s'ils le sont sincèrement, demeurent tout de même impuissants à extérioriser leurs principes avec le même avantage que les non-croyants ou les communistes hypocrites qui se sont glissés dans leur association.

A ces frères égarés, la meilleure manière de faire entendre l'appel du Pape, c'est bien de les amener à devenir des syndicalistes catholiques. Pour nous, syndicalistes catholiques, faisons donc surtout que notre syndicalisme continue à être toujours à l'avant-garde dans la revendication des réformes professionnelles, sociales, radicalement chrétiennes. Diminuant ainsi la misère dans le peuple, nous fournirons sûrement l'un des vrais moyens de faire retrouver Dieu à ceux de nos frères qui l'ont perdu; nous attacherons plus affectueusement à l'Eglise ceux qui manquent de docilité à ses directives.

La justice dans les affaires

(Suite de la première page)

dra, exigent pour leur un salaire de plus en plus élevé?

"Si nous ne voulons pas décroître comme peuple", a dit Mgr Lebon, "il est grand temps que nous mettions plus d'honnêteté dans les affaires..."

La Commission Turgeon conclut, dans le même sens lorsqu'elle déclare, à la page 195 de son rapport: "La situation au Canada exige la reconnaissance du contrat collectif dans les cadres de l'industrie textile. Le refus de reconnaître le même droit d'organisation aux ouvriers en négligeant de négocier collectivement avec eux est indéfendable..."

Voici qui est aussi clair que bref; on ne peut plus significatif aussi, puisque cela vient de gens qui savent, et ont pris tout le temps nécessaire pour conclure.

Puisque le trust recourt à ce que M. Pelletier appelle "de grotesques conseils du travail" pour éluder les devoirs qui lui incombent, le directeur du "Devoir" a raison de demander avec tous les hommes de coeur et de bon sens "qu'une surveillance de toutes les heures doit s'exercer, de la part de l'Etat, sur ce vaste monopole dont les

gains, à de certaines années et dans certaines circonstances, prennent un caractère scandaleux, quasi sordide. Que l'Etat a le devoir de contraindre ce monopole... à consentir à sa main-d'oeuvre des conditions, des heures de travail, un salaire convenables, même si pour cela il lui faut comprimer, réduire les dividendes aux actionnaires, dont un grand nombre ont déjà touché cinq ou six fois leur mise de fonds originale, et abolir les primes aux administrateurs... Et enfin, que l'Etat, tant fédéral que provincial, a le devoir pressant d'exiger de toute l'industrie des textiles "la reconnaissance du contrat collectif", sa ferme mise en pratique, comme le recommande si sensément M. le juge Turgeon..."

Et j'ajouterais: La chose est de pratique aussi sensée que chrétienne, comme viennent de le démontrer les distingués théologiens qui nous ont fait l'honneur d'exposer aussi clairement, dans les colonnes de l'"Action catholique", la doctrine de l'Eglise sur la question de l'atelier fermé.

Jules DORION
(L'"Action catholique").

La Chambre agricole provinciale et l'organisation professionnelle

Le bill que vient de faire adopter le ministre de l'Agriculture aura pour résultat pratique de remplacer le Conseil d'agriculture par une Chambre agricole provinciale. Le nouvel organisme aura les mêmes fonctions que l'ancien; seuls les membres seront changés. Et voilà qui ne manque pas d'importance.

Les directeurs des trois écoles d'agriculture, le président de l'U.C.C. et le président de la Corporation des agronomes seront membres de cette Chambre agricole. Les sept autres membres seront nommés par le lieutenant-gouverneur en Conseil. Souhaitons que le gouvernement choisisse des personnes compétentes en agriculture, peut-être des représentants de la Coopération fé-

dérée, des Producteurs de sucre, des Caisses populaires, de la Société de pomologie, des Producteurs de lait, de l'Association des éleveurs, du groupement des maraîchers, etc., etc.

* * *

L'excellence de cette loi dépendra de la manière dont elle sera appliquée par le ministère de l'Agriculture. Sous la direction de l'hon. Dussault et de M. Albert Rioux, la mise en oeuvre de cette loi devrait donner de bons résultats.

Personne, que je sache, n'a crié à la perfection. Ce bill ne règle pas toute la question agricole. Mais c'est un premier pas; un essai peut-être? à coup sûr, un progrès sur la situation ancienne.

Le problème de l'organisation professionnelle agricole n'est pas facile à résoudre, nous en convenons. Nous savons que l'hon. Dussault, M. Rioux et tout le personnel du ministère y ont consacré de longues heures. Nous savons aussi que les difficultés rencontrées ne sont pas faciles à contourner. La création d'une Chambre agricole n'est pas une solution complète; mais c'est un effort louable.

En attendant mieux, en attendant surtout les résultats de cet essai, une propagande intensive par et pour l'Union catholique des cultivateurs s'impose de façon urgente.

Or, la propagande réussit quand elle est confiée à de bons propagandistes à qui on fournit le nerf de la guerre et à qui on donne du temps. Il nous semble que l'U.C.C. devrait travailler davantage dans ce sens.

Nombre de paroisses n'ont encore rien au point de vue organisation. D'autres comptent certains groupements, parfois des cercles ucécistes, qui végètent, faute de nourriture.

Nous savons que le gouvernement actuel est bien disposé pour l'Union catholique des cultivateurs. Il ne refuserait pas à la direction des subsides nécessaires pour payer quelques propagandistes animés du meilleur esprit social, désireux de ne travailler contre personne mais pour l'organisation professionnelle, en faveur de l'U. C. C.

Car, n'ayons garde de l'oublier, en dépit de ses imperfections, l'Union catholique des cultivateurs est le premier et principal groupement agricole. Elle devrait enrôler la majorité des travailleurs de la terre. Elle devrait compter des cercles dans la grande majorité des paroisses rurales. Son expansion rapide exige surtout une propagande par la parole et par la presse. Il faut que les propagandistes puissent rencontrer les cultivateurs d'une paroisse et leur aider à jeter les bases d'un cercle, en dirigeant même les premiers pas.

* * *

Pour seconder les propagandistes officiels de l'U.C.C., les agronomes peuvent beaucoup pourvu qu'on leur fasse confiance. Si quelques-uns n'en

(Suite à la page 3)

**Exigez que votre
BARBIER
soit membre du
SYNDICAT**

1 IMPR. ALLIÉS
SYNDICATS CATHOL.-NATIONAUX
MONTREAL CAN.

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, ed.

**VIGNETTES
DE TOUS GENRES**
TÉLÉPHONEZ
MARQUETTE
4549
JOUR ET NUIT
**La PHOTOGRAVURE
NATIONALE**
LIMITÉE
282 RUE ONTARIO OUEST
PRÈS BLEURY MONTREAL

La Fédération Nationale Catholique du Textile, Inc. et les "Conseils du Travail" de la Dominion Textile Co. Ltd

M. Albert Côté, président de la Fédération Nationale Catholique du Textile, Inc., nous remet le communiqué suivant dans lequel il commente la formation des "conseils du travail" préconisés par la compagnie Dominion Textile, ces jours derniers :

"La compagnie Dominion Textile a fait distribuer dans ses filatures, il y a quelques jours, une brochure intitulée "Conseil du Travail". Cette brochure est un code antisocial que la compagnie cherche à imposer à ses ouvriers, si l'on s'en rapporte à l'article 16, qui se lit comme suit: "Ce plan entrera en vigueur à compter du moment que les employés en auront pris connaissance". Les ouvriers et ouvrières de l'industrie textile ont compris que l'initiative de la compagnie Dominion Textile était une canaillerie, et que la proposition des employeurs était marquée au coin de la plus grande hypocrisie. De toute évidence, la Dominion Textile tente de détruire les syndicats et la fédération. Mais, dans tous les centres, les ouvriers et ouvrières, au lieu d'endosser l'attitude de la compagnie, se sont ralliés avec plus de solidarité que jamais aux syndicats affiliés à la fédération. Ce fait démontre à quel point la compagnie a été malhabile dans sa procédure.

"Si les ouvriers et ouvrières du textile acceptaient la formation de conseils du travail, ils se trouveraient à abandonner des privilèges auxquels ils ont droit, soit en vertu du droit naturel, soit en vertu des lois ouvrières actuelles. Mais nous savons qu'ils ne feront pas cela.

"En plus d'avoir distribué ses livrets de constitution des conseils de travail, la compagnie Dominion Textile a aussi distribué un feuillet sur lequel on lit: "Dans un but de continuation, les représentants actuels aux divers comités collectifs locaux, travaillant présentement dans les différentes filatures concernées, deviennent automatiquement membres des Conseils du

travail comme représentants des départements de la filature où ils sont employés". Cet article élimine automatiquement des conseils de travail les agents d'affaires des syndicats, membres des divers comités collectifs locaux, étant donné que la compagnie garde seulement dans ses conseils de travail les représentants "travaillant présentement dans les différentes filatures". De plus, à notre sens, la compagnie commet une grave illégalité, car elle n'a pas le droit de modifier la composition des comités collectifs locaux, lesquels sont constitués pour rester en fonctions jusqu'à l'expiration du contrat collectif actuel. En tout cela, la compagnie n'a pas consulté ses ouvriers, et elle viole cyniquement un contrat collectif qu'elle s'est engagée à respecter, il y a quelques mois, devant le premier ministre de la province.

La Fédération du Textile a des relations avec une compagnie de Paris

Le président de la Fédération du Textile, M. Albert Côté, est en relation avec une Société de Paris, qui a mis au point et breveté un procédé de traitement des fibres textiles. Ce procédé présente plusieurs avantages qui intéresseront sûrement les exploitations textiles du Québec.

M. Côté a déjà à sa disposition, plusieurs échantillons de différentes fibres traitées par elle, et invite tous ceux qui pourraient être intéressés au sujet de ce nouveau procédé, de faire une visite aux bureaux de la Fédération du Textile, au numéro 1231 rue Demontigny est, Montréal, où ces échantillons sont exposés.

"La Familiale"

COOPERATIVE DE CONSOMMATION

I

Affirmer que nous sommes pauvres, très pauvres, est devenu lieu commun.

Trop de discours, trop de feuilles et aussi, hélas! trop de livres en sont remplis. Maintenant que c'est dit, répété, connu, passons à autre chose. Pour peu qu'il nous reste de fierté, d'amour-propre ou simplement de dignité, nous allons réagir. De quelle manière? Par une action concertée, collective, méthodique. Inutile de nous mettre en quatre pour chercher quelle forme elle prendra. L'expérience nous en offre une qui a déjà fait ses preuves. C'est le coopératisme.

Ni le mot, ni la chose ne sont nouveaux pour nous. Nous avons des coopératives agricoles et des coopératives de crédit, les Caisses populaires. Il manquait, cependant, une maille à la chaîne: la coopérative de consommation. Passant des paroles, si faciles et si abon-

dantes, aux actes, si rares mais si nécessaires, nous l'y avons ajoutée, en juin 1937, en fondant "La Familiale". Cette dernière est véritablement, et dans toute l'acceptation du mot, ce qu'elle prétend être, c'est-à-dire une coopérative de consommation du type Rochdale, c'est-à-dire encore une entreprise désintéressée qui substitue à l'intérêt individuel et égoïste l'intérêt collectif et social. C'est une association libre, à responsabilité limitée, légalement constituée de consommateurs à quelque classe qu'ils appartiennent ayant pour objet de satisfaire à leurs besoins par des moyens collectifs légitimes joints à l'aide mutuelle et à la solidarité.

La première coopérative de consommation remonte à 1844. Elle fut fondée à Rochdale (Angleterre) par vingt-huit modestes ouvriers ne disposant comme capital que de 140 dollars. A cette heure, donc en moins de cent ans, les coopératives anglaises ont 60,000,000 de livres sterling (300,000,000 de dollars) de capital accumu-

lé (non pas versé), investi dans leurs entreprises. Elles ont fait remise, en 1936, à leurs membres, de 95,000,000 de dollars. Le mouvement coopératiste couvre tout l'univers et englobe au delà de cent dix millions de personnes.

Que peut-on attendre d'une pareille institution? Les avantages sont innombrables. Enumérons-en quelques-uns:

La coopérative crée de l'épargne, sans privation;

La coopérative vise à l'indépendance et à la dignité du consommateur en supprimant l'esclavage de la vente à crédit;

La coopérative se préoccupe des besoins à satisfaire et non des profits à toucher;

La coopérative favorise une alimentation saine et économique;

La coopérative s'occupe du bien-être moral et intellectuel de ses membres.

Par la coopérative, notre peuple augmentera son pouvoir d'achat; jouera enfin un rôle proportionné à son importance numérique; dotera notre agriculture et nos industries d'un marché sans cesse grandissant; fondera de nouveaux établissements au lieu de rester toujours à la remorque d'autrui; emploiera une plus grande partie de sa main-d'oeuvre; élèvera son niveau de vie; pratiquera la solidarité d'où naît la paix sociale; pour tout dire, deviendra maître chez lui.

Victor BARBEAU
Président de "La Familiale"

N.D.L.R. — Pour toutes demandes de renseignements concernant "La Familiale", on est prié d'appeler la secrétaire, Mme B. Louard, CHerrier 6898, ou de lui écrire, à 2189, rue Dorion, Montréal.

"Russia in chains"

("La Russie enchaînée", par Ivan Solonevitch, édition Williams & Norgate Ltd., Londres).

M. Ivan Solonevitch a personnellement vécu en URSS. Il est donc bien placé pour raconter ce qu'il a vu dans ce pays et son livre est un nouveau témoignage de valeur concernant le long martyre du peuple russe sous le joug du communisme. Il décrit notamment avec une précision saisissante la vie dans les camps de travaux forcés et la terreur dans le "paradis" rouge. On sait que M. Solonevitch a fui de Russie à travers les forêts. Il est actuellement établi à Sofia où il édite un journal antisoviétique "La Voix de la Russie" (Goloss Rossii) et qu'il a été récemment victime d'un attentat communiste auquel il a échappé, mais où sa femme et son collaborateur ont trouvé la mort.

L'activité du comité catholique néerlandais "Pro Deo" en 1937

Le Comité catholique néerlandais "Pour Dieu" a diffusé

en 1937:

1o Neuf millions de feuilles volantes (42 millions de pages imprimées) contenant des articles apologétiques sous une forme populaire;

2o Un demi-million de brochures sur les mêmes sujets;

3o Un demi-million de timbres pourvus de textes rappelant l'idée de Dieu;

4o Il a placé dans plusieurs grandes villes des "lettres lumineuses" et des "croix lumineuses";

5o Il a organisé partout des meetings et des conférences;

6o Il a établi une documentation très étendue sur tous ceux qui, dans le pays, travaillent contre Dieu;

7o Il a organisé une grande exposition pour renseigner et avertir le public;

8o Il a fourni à la presse des renseignements sur le mouvement contre Dieu, sous toutes ses formes.

Ecole Sociale Populaire
(Service de presse)

VOTRE BARBIER
EST-IL MEMBRE
DES SYNDICATS
CATHOLIQUES
NATIONAUX?

Tableau des assemblées des Syndicats, 1231 rue Demontigny

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Menuisiers Pressiers de journaux B. Exéc. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Maîtres-barbiers Conseil de Construction Charpentiers en fer Empl. de la Cité	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Conseil d'imprimerie Gantiers Machinistes Plombiers Terrassiers - manoeuvres Cordonniers de boutique	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été) Portes et châssis	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Tailleurs de pierre
Auto-Voiture Employés barbiers Peintres B. Exéc. des cordonniers Lattes en bois Opératrices et bloqueurs de gants fins	Exécutif des Tramways Fonctionnaires municipaux Tressers (finisseurs d'empeignes).	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Machinistes Distributeurs de pain Tressers (finisseurs d'empeignes)	Conseil Central Maréchaux ferrants et forgerons	Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Employés d'hôpitaux Tailleurs de gros gants
Menuisiers Industrie du journal: adressographes expéditeurs distributeurs B. Exéc. des cordonniers Exécutif employés d'hôpitaux Pressiers de ville	Conseil de construction Charpentiers en fer Empl. de la Cité	Monteurs Nos 1 et 7 Cuir à semelles Typos Relieurs Machinistes Plombiers Terrassiers-manoeuvres. Cordonniers de boutique	Cercle Léon XIII (assemblées suspendues pendant l'été) Syndicat des employés de Tramways, section des chauffeurs d'autobus. Portes et châssis Bureau dir. Caisse pop.	Briqueteurs Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment Lattes métal. Tailleurs de pierre
Fédération de l'imprimerie Auto-Voiture Peintres B. Exéc. des cordonniers Lattes en bois Techniciens en prothèse orale	Syndicat des Tramways Tressers (finisseurs d'empeignes).	Distributeurs de pain Monteurs Nos 1 et 7 Tressers (finisseurs d'empeignes) Cuir à semelles Machinistes et opératrices Chapeaux Opérateurs et opératrices de gros gants	Conseil Central	Tailleurs de cuir Tressers Plâtriers et finisseurs en ciment
B. Exéc. des cordonniers.		Monteurs Nos 1 et 7 Machinistes		Tressers Tailleurs de cuir Plâtriers et finisseurs en ciment

Note: Le Syndicat des boulangers, section de l'intérieur, se réunit le 2e et 4e samedi.
Syndicat du Textile, le dernier mercredi de chaque mois.
Association des Postes (au Bureau de Poste) le 3e samedi.
Assemblée générale des cordonniers le dernier mercredi de chaque mois.

Appel de Pie XI aux Unions ouvrières et aux Ouvriers en général

Conférence donnée à l'Heure catholique du 3 avril dernier, sur les paragraphes 68, 69, 70 de l'Encyclique "Divini Redemptoris", par l'abbé Lucien Valois, assistant-aumônier des Syndicats catholiques nationaux de Montréal.

Mesdames, messieurs,

Dans le commentaire de l'encyclique "Divini Redemptoris" contre le communisme athée, nous sommes arrivés au paragraphe 68e dont voici le texte: "Nous songeons également à ces organisations professionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, de patrons, d'étudiants et aux organisations similaires d'hommes et de femmes, vivant dans les mêmes conditions culturelles et que la nature a groupés. Ce sont justement ces groupes et ces organisations qui sont destinés à introduire dans la société l'ordre que nous avons eu en vue dans notre Encyclique "Quadragesimo Anno", et à faire ainsi reconnaître le royaume du Christ dans les divers domaines de la culture et du travail".

Comme il est facile de le constater, à l'heure où le péril du communisme est si imminent, Notre Saint Père le Pape Pie XI croit nécessaire de faire appel à toutes les forces vives du catholicisme, même aux organisations professionnelles, auxiliaires précieux de l'Action catholique; à ces organisations, il assigne la tâche d'introduire l'ordre dans la société.

Mesdames et messieurs, dans notre pays et particulièrement dans notre province, il reste un fait indéniable dont personne ne saurait contester la réalité: le monde des travailleurs s'organise, se syndicalise sous une forme ou sous une autre. Il n'est pas de puissance au monde capable d'arrêter ce mouvement. Bien avant aujourd'hui, les professions libérales ont déjà donné le Collège des médecins, le Barreau, la Chambre des notaires, l'association des dentistes, l'Association des architectes, celle des ingénieurs. Toutes ces professions sont groupées en organisations régies par des statuts particuliers à chacune.

Il y a quelques années, l'Agriculture a groupé un bon nombre de cultivateurs dans l'Union catholique des cultivateurs. Le Commerce, lui aussi, a compris qu'il fallait s'organiser en association, et ce furent l'Association des marchands détaillants, les Chambres de commerce.

Pour toutes les professions où il n'y a qu'une catégorie de travailleurs, c'est-à-dire où tout le monde est patron ou artisan, ce fut chose assez facile: ce fut, par contre, chose plus difficile pour l'Industrie où à côté des employeurs, il y a une foule de salariés. Là, il a fallu commencer par grouper les ouvriers dans les organisations connues sous les noms d'Unions internationales ouvrières ou de Syndicats catholiques nationaux.

Les Unions internationales ouvrières de cette province, en tout ce qui touche les intérêts des ouvriers, reçoivent leurs ordres, leurs directives des

Etats-Unis. Elles sont neutres, c'est-à-dire qu'elles prétendent se passer de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Elles n'ont pas d'existence légale dans la province de Québec et même dans tout le Canada, parce que leur tête dirigeante est aux Etats-Unis et que, si jamais ces unions locales américaines acceptaient, un jour, l'incorporation légale, elles cesseraient par le fait même d'être des filiales des unions américaines et deviendraient légalement et financièrement indépendantes, ce que les Américains ne leur permettraient jamais.

A côté des Unions internationales, qui recrutent leurs membres surtout à Montréal, existent les Syndicats catholiques et nationaux qui font profession de suivre la doctrine sociale de l'Eglise, qui comptent des membres dans toutes les villes de cette Province et qui sont des organisations légalement incorporées.

Mesdames et messieurs, nous possédons donc dans cette province tous les éléments, tous les matériaux nécessaires à la restauration d'un ordre social chrétien et sur lesquels Sa Sainteté Pie XI fonde de si grands espoirs, ce sont les organisations professionnelles.

Les experts en sciences sociales, affirme Pie XI dans "Quadragesimo Anno", appellent à grands cris une rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre, que nous réclamons avec insistance et dont nous arions de tout notre pouvoir l'avènement, restera nécessairement incomplet, aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser dans la mesure du possible l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler ici de cet ordre parfait que ne se lasse de prêcher l'Eglise et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée et n'apprécie les biens de ce monde que comme de simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin."

Mesdames, messieurs, c'est par cette primauté de la fin spirituelle et éternelle que l'ordre social proposé par l'Eglise est un ordre chrétien. Travailler à reconstruire la société selon les plans de l'Eglise, en union étroite avec toutes les directives du chef de l'Eglise, de ses évêques, de ses prêtres, c'est donc faire oeuvre authentiquement chrétienne, et c'est à cette oeuvre que Pie XI appelle toutes les organisations professionnelles de cette Province.

La question importante est de savoir si, devant la menace du communisme athée, tous les catholiques, à plus forte raison ceux appartenant aux organisations neutres, comprendront que les droits de Dieu et le bien général de la société priment leurs intérêts professionnels ou particuliers et se décideront par une complète unité de leurs forces à faire régner cet esprit chrétien de justice sociale et de charité sociale.

Dans l'Encyclique "Quadragesimo Anno", il faut lire cette page où Pie XI explique ce que doit être cette charité sociale nettement distincte selon Lui, de la justice sociale; les patrons et les travailleurs des organisations professionnelles pourront en tirer un grand profit: "Certes, l'exercice de la charité ne peut être considéré, dit Pie XI, comme tenant lieu des devoirs de justice qu'on se refuserait à accomplir. Mais quand bien même chacun ici-bas aurait obtenu tout ce à quoi il a droit, un champ bien large resterait encore ouvert à la charité. La justice seulement, même scrupuleusement observée, peut bien faire disparaître les causes des conflits sociaux; elle n'opère pas, par sa propre vertu le rapprochement des volontés et l'union des coeurs. Or, toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entraide parmi les hommes, si bien conçues qu'elles paraissent, reçoivent leur solidité du lien spirituel qui unit les membres entre eux. Quand ce lien fait défaut, une fréquente expérience montre que les meilleures formules restent sans résultat. Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira donc que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une grande famille et les enfants d'un même Père céleste, de ne former même dans le Christ qu'un seul corps dont ils sont réciproquement les membres, de sorte que si l'un souffre, tous souffrent avec lui. Alors, les riches, les dirigeants, trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins fortunés, leur donneront des preuves d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillante sympathie leurs justes revendications, excuseront et pardonneront, à l'occasion, leurs erreurs et leurs fautes. De leur côté, les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie que les fauteurs de la lutte des classes exploitent avec tant d'habileté; ils accepteront sans rancœur la place que la divine Providence leur a assignée; ou plutôt, ils en feront grand cas, comprenant que tout en accomplissant leur tâche, ils collaboreront utilement et honorablement au bien commun et qu'ils suivent de plus près les traces de Celui qui, étant Dieu, a voulu parmi les hommes être un ouvrier et être regardé comme un fils d'ouvrier".

Au paragraphe 69 de l'Encyclique "Divini Redemptoris", Pie XI s'adresse particulièrement

aux organisations professionnelles des pays où l'autorité civile s'est crue en devoir d'intervenir au point d'assister et de réglementer par des dispositions législatives particulières, de semblables institutions (sans préjudice du respect dû à la liberté et aux initiatives privées): "Même alors, affirme Pie XI, l'Action catholique n'a pas le droit de rester étrangère à la réalité. Elle doit avec sagesse fournir sa contribution de pensée, en étudiant les problèmes nouveaux à la lumière de la doctrine catholique et sa contribution d'activité par la participation loyale et dévouée de ses membres aux formes et aux institutions nouvelles. Ils y porteront l'esprit chrétien qui est toujours principe d'ordre, de mutuelle et fraternelle collaboration".

Mesdames et messieurs, ici Pie XI fait une allusion discrète aux différents types d'organisations professionnelles qui existent particulièrement en Italie, en Allemagne, au Portugal, pays où la dictature réglemente toutes les institutions professionnelles. Même dans ces pays, les catholiques pouront toujours, au sein de leurs organisations professionnelles, faire rayonner leur influence et leur esprit chrétien", qui est toujours principe d'ordre, de mutuelle et fraternelle collaboration".

Enfin, dans le paragraphe 70e de son Encyclique, Notre Saint-Père fait un appel émouvant à tous les ouvriers catholiques, jeunes et adultes. "Nous voudrions, dit-il, adresser une parole particulièrement paternelle à nos chers ouvriers catholiques, jeunes et adultes. En récompense, sans doute, de leur fidélité parfois héroïque en ces temps si difficiles, ils ont reçu une mission très noble et très ardue. Sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ce sont eux qui doivent ramener à l'Eglise et à Dieu ces multitudes immenses de leurs frères de travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. Que les ouvriers catholiques, par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Eglise est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, qu'Elle n'a jamais manqué, ni ne manquera jamais à son devoir sacré de mère, qui est de défendre ses fils. Si cette mission, qu'ils doivent accomplir dans les mines, dans les usines, dans les chantiers, partout

où l'on travaille, exige parfois de grands renoncements, ils se souviendront que le Sauveur du monde nous a donné l'exemple, on seulement du travail, mais encore du sacrifice."

Ouvrières et ouvriers catholiques, c'est à vous que votre Père commun, le Souverain Pontife, s'adresse particulièrement, et cela en des termes émouvants qui toucheront vos coeurs d'enfants soumis et respectueux.


Il vous invite de nouveau, à vous consacrer à l'Action sociale catholique auprès de vos frères de travail, auprès de ceux que les passions antisociales ou révolutionnaires auraient aveuglés et exaspérés contre l'Eglise, votre Mère.

"Mission très noble et très ardue que celle-là, surtout en ces temps si difficiles, dit Pie XI, mais mission que personne n'autre que l'ouvrier catholique ne peut exercer avec profit". En effet, nul autre que l'ouvrier connaît mieux son compagnon de travail, sachant comment lui parler, comment l'intéresser et discuter des choses et des événements qui l'intéressent dans son métier. Nul autre que l'ouvrier ne peut arriver à saisir parfaitement les pensées, les besoins matériels, moraux et religieux de son frère de travail. Et, si par malheur, ce frère de travail s'étant éloigné de Dieu, lancerait l'injure contre l'Eglise et la religion, serait devenu un révolutionnaire, un communiste, l'ouvrier catholique, s'il est vraiment apôtre, enregistrerait des conquêtes que le prêtre le plus zélé n'aurait pu jamais comprendre, faute de ne pouvoir prendre contact avec lui.

Pour accomplir avec fruit cet apostolat, il faut que l'ouvrier catholique jeune ou adulte connaisse suffisamment sa religion et la doctrine sociale de l'Eglise. Dans le milieu où il travaille, il aura à réfuter bien des objections, il aura à répondre à bien des accusations fausses ou mensongères dont on charge l'Eglise catholique et ses ministres. La tâche du charbonnier ne suffit pas à celui qui a charge d'éclairer le charbonnier. De là aussi l'utilité de ces cercles d'études ou sous la direction d'un esprit instruit et sûr, et sous une directive doctrinale ecclésiastique, on étudie la religion, les

(Suite à la page 6)

Rendez votre déjeuner plus agréable en employant la crème à céréale de



Elle est plus riche que le lait et moins chère que la crème de table

FOURRURES

ACHETER CHEZ REID C'EST ACHETER NATIONALEMENT!

Nous manufacturons tous nos manteaux dans notre propre atelier: c'est donc dire que nous sommes à l'abri de toute concurrence.

TOURS DE COU

Renards argentés, Capes de queues de renard, Martres de Roche, Fitch, etc.

Une visite à nos magasins vous convaincra de nos avancés.

J.F. REID

Petite annonce, mais grande valeur. 1473 AMHERST CH. 3181

Appel de Pie XI aux Unions ouvrières et aux ouvriers en général

(Suite de la page 5)

questions apologétiques, les préjugés, les objections, les problèmes soulevés partout aujourd'hui dans le monde ouvrier.

Sans amour de Dieu, cependant, et sans désintéressement personnel, il n'y a pas de véritable apôtre, et c'est ce qui fait que la valeur d'un apôtre et l'efficacité de son action sont en proportion de sa valeur morale. "On fait plus de bien par ce que l'on est, que par ce que l'on dit ou par ce que l'on fait", aimait à répéter un grand chrétien. Et c'est pourquoi aussi l'apostolat de l'ouvrier auprès de l'ouvrier demande une formation de l'âme tout entière par le moyen des retraites fermées. "Là, nous dit Pie XI, dans l'encyclique "Mens Nostra", là, se forment au feu de l'amour du Cœur de Jésus, non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais apôtres pour tous les états de vie. De là, ils sortiront, comme jadis les apôtres du Cénacle, forts de leur foi, constants devant toutes les persécutions, uniquement soucieux de travailler à répandre le règne du Christ".

Dans cette oeuvre d'éducation des masses ouvrières, de formation des chefs ouvriers, nombreux sont les ecclésiastiques et les gens du monde qui, dans notre milieu canadien, ont généreusement répondu à l'appel du Souverain Pontife. Il serait à souhaiter toutefois, que tous ces gens de bonne volonté, dont le dévouement et la science sont à toute épreuve, se tiennent plus en contact avec le mouvement ouvrier catholique existant dans chaque centre, et, surtout avec ses directeurs spirituels désignés spécialement par l'autorité diocésaine. Ainsi, bien des incompréhensions disparaîtraient et feraient place à cette collaboration intelligente, durable, invincible de toutes les forces catholiques que tous appellent de leurs vœux.

Mesdames et messieurs, parmi vos frères égarés dans les idées communistes que vous devez ramener à Dieu et à l'Eglise, combien n'y en a-t-il pas qui sont plus ignorants encore que méchants? Combien parmi eux ne voient l'Eglise catholique qu'à travers le prisme de la calomnie et pour qui le nom d'Eglise catholique ne rend d'autre son que celui d'alliée des patrons contre l'ouvrier, force policière conservatrice des puissants, des riches! Que l'Eglise ait combattu et détruit l'esclavage, qu'elle ait maintes fois sauvé la civilisation des menaces de la barbarie, qu'elle ait été dans tous les temps l'institutrice du peuple, qu'elle soit encore la mère des orphelins, des enfants abandonnés et trouvés, la mère des pauvres, la créatrice de presque toutes les oeuvres sociales; que ses papes, ses évêques, ses prêtres, à travers l'histoire, n'aient ja-

mais cessé de prêcher de toutes les manières la justice et la charité, ils ne le savent pas, où s'ils l'ont déjà su, une foule d'idées fausses, de principes dangereux sur l'économie sociale est venue les égarer involontairement.

Ouvrières et ouvriers catholiques, à vos soeurs et à vos frères de travail "qui exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu", vous ferez comprendre par vos exemples et vos paroles que l'Eglise est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, qu'elle n'a jamais manqué, ni ne manquera jamais à son devoir sacré de mère qui est de défendre ses fils". Vous leur rappellerez que l'Eglise n'a jamais cessé d'enseigner aux classes possédantes que l'ouvrier et le pauvre sont aussi des hommes, qu'il faut respecter en eux cette dignité humaine que le Christ a relevée et ennoblie en se faisant homme Lui-même pour nous sauver.

Mesdames et messieurs, aux bonnes paroles de lumière que vous dispenserez à vos frères égarés dans les idées communistes, vous joindrez les bons exemples.

La vie d'un ouvrier vraiment catholique doit être toujours une éloquente prédication, une apologétique vivante, plus agissante sur l'âme d'un confrère de travail que celle qui s'exprime par la parole.

Vous n'avez, dites-vous, que peu d'instruction; vous n'avez pas fait de longues études; c'est à peine si vous savez lire et écrire un peu. Et le soir, quand vous arrivez de votre travail, vous êtes trop fatigué, dites-vous, pour étudier toutes ces preuves, tous ces arguments apologétiques qui pourraient vous servir à défendre votre sainte religion attaquée par ses ennemis. Soit. Vous ne serez point habile à construire de longs raisonnements pour défendre par la parole votre religion; au moins, vous pouvez être bons, charitables, condescendants pour vos frères de travail. Vous pouvez être maîtres de votre humeur, soigneux à votre travail, fidèles à votre parole, dignes et purs dans vos moeurs. Pour être cela, il suffit de vouloir fortement et toujours. Parfois, cet apostolat du bon exemple exigera de vous de grands renoncements. "Rappelez-vous, dit le Saint-Père, dans cet appel à l'apostolat, qu'il faut, que le Sauveur du Monde nous a donné l'exemple non seulement du travail, mais encore du sacrifice".

A propos du communisme athée

LE BLUFF DE LA PROPAGANDE SOVIETIQUE

Une des principales "conquêtes du socialisme" en URSS, conquête sur laquelle la propagande rouge insiste particulièrement, est la création de "maisons de repos".

Les ouvriers d'Europe en rêvent et se les imaginent comme des paradis où les travailleurs jouissent dans le calme et le confort, de vacances bien gagnées. Leur rancune contre le régime bourgeois augmente à la description de ces merveilles.

Voyons ce qui en est en réalité, d'après la presse soviétique elle-même.

Le "Troud" du 12 février 1938 écrit: "La maison de repos est extrêmement sale. La nourriture y est mauvaise. Il n'y a aucune distraction "culturelle". Le 27 janvier on promet une séance de cinéma. Pendant deux heures les étudiants l'attendaient en vain. Finalement il leur fut annoncé que le mécanicien était ivre mort, la séance serait supprimée.

"Les étudiants ont déblayé eux-mêmes une surface de terre pour en faire une patinoire, mais la direction de la maison a refusé de transporter l'eau nécessaire à son arrosage."

Guerre aux missions chrétiennes

La revue *Vigie* publie le communiqué suivant:

"Guerre aux Missions, tel est un des ordres les plus récents de l'Internationale communiste, qui a réuni à Moscou quelques centaines d'Africains pour leur enseigner les principes des Sans-Dieu et les meilleures méthodes de lutte. Le Komintern a ordonné à tous les partis communistes où se trouvent des gens de couleur de mener une lutte acharnée contre les missions chrétiennes. La propagande, pour être plus efficace, doit être faite par les indigènes eux-mêmes et selon les principes suivants:

- 1) Action antireligieuse par la parole, l'image et la T.S.F.
- 2) Création de cellules de Sans-Dieu parmi la jeunesse de couleur.
- 3) Ridiculisaiton des missionnaires et proscription des catéchumènes.
- 4) Assemblées régulières où sera développé le thème: "Christ ne nous remplit pas le ventre, mais le marxisme le fait".

Tout comme en U.R.S.S.

Le journal communiste de Barcelone, "Frente Rojo", du 2 mars 1938 écrit:

"Il y a ici une entreprise collective modèle: la "Collectivité d'exploitation industrielle agricole commune "Staline" de Ciudad Libre (autrefois Ciudad Real) Les ouvriers qui y travaillent appartiennent à toutes les organisations qui forment le Front Populaire: U.G.T., C.N.T., et républicaines... Nous avons organisé des brigades de choc, le stakhanovisme est en plein essor (Vincenta Ors, âgée de dix-sept ans, est considérée comme la stakhanoviste no 1

(Suite à la page 7)

Encouragez nos annonceurs

PHARMACIE PINSONNAULT

1390 RUE ONTARIO EST, COIN PLESSIS MONTREAL
Tél. AMherst 5544 — CHerrier 0376

CLairval 7902

Service courtois et diligent

AQUILA LAPOINTE

ASSURANCES

Vie — Feu — Automobile — Vitrine — Vol — Accident —
Maladie, etc., etc.

4466, RUE LAFONTAINE
(Angle William-David)

MAISONNEUVE
MONTREAL

MEMBRE DU CERCLE LEON XIII.

Tél. FR. 0117

Accommodation spéciale pour délégués

HOTEL LAFAYETTE

A.-H. PATENAUDE, prop.

Amherst et Demontigny (à proximité de l'édifice des Syndicats)

CONFORT

Il fait froid! Votre système de chauffage actuel vous donne-t-il tout le confort nécessaire?
Il n'est jamais trop tard pour consulter

J.-W. Jetté, Limitée

Experts en CHAUFFAGE et PLOMBERIE
2114 est, Rachel Montréal Amherst 1788
Service d'ingénieurs — ouvriers spécialisés.

Service jour et nuit

CHerrier 8676

GARAGE LAMY

LAVAGE, GRAISSAGE, HUILAGE
et REPARATIONS GENERALES

1310 DEMONTIGNY EST (Entre Panet et Visitation)

Librairie Beauchemin Limitée

430, rue St-Gabriel — Montréal

LIBRAIRES — EDITEURS — IMPRIMEURS



GANTERIE

Gilets de cuir Tricots
Vêtements de travail Chemises

Costumes pour le sport,
etc., etc.

Acme Glove Works Limited

MONTREAL

Fabriques à Montréal, Joliette, Loretteville et St-Tite

Tout comme en U.R.S.S.

(Suite de la page 6)

et est responsable de la brigade de choc... En somme, la commune "Staline" augmente notre confiance en la force créatrice du travail affranchi de l'exploitation des propriétaires fonciers et des capitalistes... et elle est le meilleur argument pour familiariser nos paysans avec l'idée du travail collectif de la terre".

Par ailleurs, le président et les secrétaires de la IIe Internationale et de la Fédération syndicale internationale (F.S.I.) se sont rencontrés le 1er mars à Bruxelles et ont décidé d'envoyer un télégramme au gouvernement soviétique à l'occasion du procès qui commençait à Moscou.

Ce télégramme rappelle que les procès antérieurs de Zinovieff et de Radek ont semé le doute dans l'opinion publique quant à la justice du verdict prononcé. Depuis lors des centaines d'autres ont été fusillés sans procès public même. "Aujourd'hui, continue le télégramme, à la veille du procès de Boukharine qui a remplacé Zinovieff à la tête de l'Internationale communiste, de Rykoff, ancien président du gouvernement soviétique, de Rakovsky, ancien ambassadeur soviétique à Londres et à Paris, — nous estimons devoir attirer l'attention du gouvernement soviétique sur le préjudice porté à la cause ouvrière du monde entier par ces procès et exécutions".

"Nous n'avons pas l'intention de nous prononcer maintenant sur le bien-fondé des accusations aussi fantaisistes qu'elles nous paraissent. Mais nous ne pouvons pas demeurer impassibles devant l'attitude de la presse soviétique officielle qui condamne tous les accusés sans distinction et sans avoir aucune preuve de leur culpabilité. Pareille attitude nous semble absolument contraire aux principes élémentaires du droit: elle est susceptible de créer une atmosphère défavorable à l'instruction régulière du procès."

Ce télégramme est signé de MM. Citrine, Schevenels, de Brouckère et Adler.

De leur côté, les syndicalistes français ont manifesté leur indignation et dans leur organe "Syndicats", M. G. Dumoulin déclare: "Si Staline ne cesse pas de tuer, le pacte franco-soviétique doit cesser d'exister".

et M. René Belin s'écrie: "les prolétaires libres ne veulent pas laisser croire que les procès de Moscou c'est leur chose à eux".

Les déserteurs parmi les rouges en Espagne

La propagande espagnole rouge proclame constamment la "ferveur républicaine" qui règne dans les provinces soumises au gouvernement de Barcelone.

"El Diluvio" du 23 février avoue pourtant que les déserteurs et les embusqués sont extrêmement nombreux: "Comme la police ne les laisse pas en paix dans les villes où ils se réfugiaient auparavant, ils se cachent dans les montagnes... Il faut faire des perquisitions dans les fermes et rendre ceux qui les habitent responsables des désertions qu'ils protègent. Il faudrait adopter des mesures semblables contre les maires de certains villages qui maintiennent sur les cartes de rationnement les noms de fugitifs et fournissent à leurs familles le pain qui leur était destiné. Des groupes de déserteurs armés pullulent dans les bois des environs de Montseny. Ils chassent pendant le jour et la nuit ils campent dans les fermes, dans les cavernes, partout où ils trouvent un abri."

Il va sans dire que ce que les rouges appellent "déserteurs" ne sont pour la plupart que des Espagnols patriotes, risquant leur vie pour ne pas prendre les armes contre les libérateurs de leur pays.

Le crime contre l'enfance espagnole

Le journal "Heraldo de Aragon" du 6 mars publie les informations suivantes:

"Les nouvelles qui nous parviennent de partout sur la misère et la souffrance des enfants exilés par les rouges dans différents pays sont vraiment affreuses. Il y a quelques semaines, l'équipage espagnol du bâtiment "Rio Miera" a trouvé dans les rues de Léninegrad plusieurs enfants basques souffrant de la famine et du froid, entièrement abandonnés dans la grande ville. Malgré la situation pénible de cet équipage, les marins ont recueilli les enfants à bord de leur navire et les ont ramenés en Europe. Le 16 avril 1938

M. Philippe Girard a été le héros d'une fête magnifique

La manifestation qui eut lieu, samedi à la salle Saint-Sulpice en l'honneur de M. Ph. Girard, président du Conseil central des Syndicats catholiques de Montréal, restera comme l'une des plus charmantes encore faites à un chef ouvrier et elle laissera un souvenir impérissable pour les centaines de personnes qui avaient accepté d'y assister.

À la louange des organisateurs, il convient de dire que rien n'a cloché et les moindres détails de l'organisation avaient été prévus, ce qui a plu au suprême à l'assistance qui n'a pas ménagé ses bruyants applaudissements aux artistes qui ont figuré au programme et elle fit une enthousiaste ovation à M. et Mme Girard, à leur entrée dans la salle alors que l'orchestre jouait "O Canada".

L'adresse qui fut lue par M. J.-E. Foucault, président du Syndicat national des employés de tramways, exprimait en termes heureux l'admiration de tous et de chacun pour les si profita-

bles activités sociales et syndicales de M. Girard. Une bourse rondelette accompagnait l'adresse, et Mlle Jacqueline Gravel présenta à Mme Girard une superbe corbeille de fleurs et ce, aux vifs applaudissements de l'assistance.

M. Girard répondit comme il convenait au si réconfortant témoignage d'estime et d'admiration. Il remercia les organisateurs de la fête et tous ceux qui avaient contribué à son succès. Cette sympathie était pour lui un encouragement et un dédommagement aux sacrifices nécessaires dans l'accomplissement de devoirs professionnels. Cette fête, il le constate avec infiniment de plaisir, profitera au syndicalisme catholique en cette ville. M. Girard a remercié les invités d'honneur présents parmi lesquels S. H. le maire Raynault, le député Thibault et autres.

Quant au programme artistique qui suivit, la popularité des artistes qui y figurèrent nous dispense de dire notre appréciation. (L'Illustration)

Projet de contrat collectif dans l'imprimerie à Québec

L'avis en est donné dans la Gazette Officielle — Semaine de 46 heures, avec un salaire minimum de \$26.50 par semaine, pour les compagnons — Les salaires actuels sont maintenus là où il y a déjà un contrat

Réduction de 15 pour cent en dehors de Québec.

Le ministre du Travail, M. W. Tremblay, fait publier dans la Gazette Officielle l'avis ordinaire d'une demande de contrat collectif, demande faite par les maîtres-imprimeurs et relieurs de la région de Québec et l'Union catholique des imprimeurs et relieurs de Québec, le Syndicat catholique et national des ouvriers de l'imprimerie de la Beauce, le Syndicat des imprimeurs de Rimouski et de la Rivière-du-Loup.

L'avis est suivi du projet de contrat, dans lequel on détermine la juridiction territoriale et la juridiction professionnelle. Après avoir défini les termes "compagnon" et "apprenti", on passe à la fixation des heures du travail. La journée de travail s'étend de 7 heures du matin à 6 heures du soir et la semaine sera de 46 heures, réparties d'abord sur les cinq premiers jours de la semaine, et la journée ne devra pas dépasser 9 heures.

Le samedi, le travail doit cesser à midi. La nuit, les ouvriers ont une semaine de 43 heures. Tout travail fait en plus de ces heures est du travail supplémentaire.

Quant aux taux de salaires, ils sont les suivants: le salaire minimum pour le travail de jour sera de \$26.50 par semaine pour les compagnons - typographes, pressiers, clicheurs, relieurs, régleurs et photogreveurs et opérateurs d'appareils à photolitho.

Quant aux apprentis, dont

l'âge variera entre 16 et 20 ans, ils auront \$5 par semaine la première année, \$7 la seconde, \$10 la troisième, \$12 la quatrième, \$15 pendant les six premiers mois de la cinquième année et \$18 pendant les six autres mois.

Des dispositions de la loi régissent le nombre d'apprentis par rapport au nombre de compagnons, tiennent compte des diverses régions. Le travail de nuit sera rémunéré de \$2 de plus que le travail de jour et les contre-maîtres recevront \$3 de plus que les compagnons.

Une clause prévoit que là où il y a déjà un contrat et où les salaires actuels sont supérieurs à \$26.50 par semaine, ils seront maintenus.

Le travail supplémentaire sera payé au taux de temps et demi, et aucun employeur n'aura le droit d'exiger qu'un employé ait fait une semaine complète d'ouvrage pour lui payer du temps supplémentaire si cet employé travaille en dehors des heures fixées par le contrat.

Dans les districts judiciaires de Beauce, Montmagny, Rimouski, Saint-François, Témiscouata et la Gaspésie, l'échelle des salaires fixés pourra toutefois être réduite de \$15; lorsque les ouvriers travailleront de nuit, ils seront payés aux taux de temps et quart dans ces districts, et 48 heures de travail de jour y constitueront une semaine de jour et 45 heures une semaine de nuit. Il ne se fera aucun travail à la pièce.

TAIT-FAVREAU Limitée
L. FAVREAU, O.O.D., Président
EXAMEN DE LA VUE
TROUBLES MUSCULAIRES DE L'OEIL - AJUSTEMENT DES VERRES

L'Optométriste
LORENZO FAVREAU

et ses assistants
Pierre Crevier, Ba.O. et Lucien Hébert, Ba.O.
OPTOMETRISTES - OPTICIENS LICENCIÉS
"Bacheliers en Optométrie"

BUREAU DU CENTRE
265, rue Ste-Catherine E.
Tél. LANCASTER 6703

BUREAU DU NORD
6890, rue Saint-Hubert
Tél. CALUMET 9344

TOUJOURS
le même bon vieux
GIN CANADIEN
CROIX D'OR
MELCHERS

MAIS!
dans un NOUVEAU FLACON PLAT



85c
10 oz.
26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montreal et Berthierville

EXIGEZ QUE
VOTRE BARBIER
SOIT MEMBRE
DU SYNDICAT

Avis intéressant aux membres des Syndicats Catholiques Nationaux

À partir du 26 mai, jour de l'Ascension, au 29 mai inclusivement, aura lieu la grande retraite fermée annuelle des syndiqués catholiques, à la Villa Saint-Martin. Tous les ouvriers qui veulent y participer sont priés de donner leurs noms à M. P.-H. Roy, 1231 est, Demontigny. Tél.: FA. 2411, local 9.

Les cordonniers de Grand'Mère veulent le maintien du contrat

Contre l'exploitation — Nouvelles fabriques venant de l'Ontario — 12 nouvelles fabriques ouvertes depuis la mise en force du contrat

Les travailleurs en chaussure de Grand'Mère ont appris, par la voie des journaux, qu'un certain manufacturier affirmait, à qui voulait l'entendre, que les ouvriers des centres ruraux n'étaient pas favorables au contrat actuel régissant l'industrie de la chaussure et qu'ils favorisaient plutôt des salaires moins élevés.

À ce sujet, nous tenons à dire, clair et net, que nous approuvons entièrement l'attitude prise par la Boot & Shoe Workers' Union, par la Fédération et les syndicats de la chaussure de Québec et de Montréal, qui luttent en faveur des salaires raisonnables et veulent le maintien de la convention collective dans l'industrie de la chaussure.

Ceux qui font actuellement une campagne contre les salaires raisonnables, en vue de garder les ouvriers dans l'exploitation honteuse d'il y a quelques années, pourront, s'ils le veulent, nous traiter de polissons comme ils l'ont fait pour d'autres, mais ils peuvent être assurés que, loin d'avoir notre appui, ils doivent nous considérer comme leurs adversaires.

Nous avons pris des informations et nous savons, avec preuves à l'appui, que le nouveau contrat n'est pas la cause que certains manufacturiers ont fermé leurs portes. Depuis la mise en force de la convention actuelle dans la province de Québec, de nouvelles fabriques sont parties de l'Ontario et sont venues s'établir dans Québec, la Maxime Footwear et la Best Ever Slippers, et, par contre, pas une n'est partie de Québec pour aller s'établir dans l'Ontario. Il n'est donc pas vrai que le contrat empêchera nos manufacturiers de concurrencer avec l'Ontario. Notons, en plus, que nous comptons 12 nouvelles manufactures dans la province de Québec depuis le mois de septembre, à savoir: John Perkins, Best-Ever Slippers, Chalfonte Shoe, Cadillac Shoe, Delli-Colli, Viau Shoe, La Duchess Shoe, Deslauriers Shoe, J.-M. Hamel et Cie, Empire Slipper Co., Valeda Shoe, Rho & Villeneuve, et probablement d'autres que j'ignore.

Nous n'aurions peut-être pas pris part à cette discussion sur le contrat collectif de la chaussure, si un certain manufacturier du nom de Ludger Dionne n'avait pas cru devoir insulter

des travailleurs en chaussure de Montréal. Nous tenons à lui exprimer notre entière désapprobation, tant pour les paroles qu'il a écrites contre les travailleurs en chaussure que pour sa propagande inhumaine et justement qualifiée d'antisociale, en faveur des bas salaires et du maintien des ouvriers dans la misère et la privation. — (Réal Lapointe, local 704).



6821, St-Hubert, Montréal

CAJumet 0301

SERVICE D'AMBULANCE

Les congrès athées en 1938

(Suite de la page 3)

Mer. La date exacte n'en est pas encore fixée;

50 Le Congrès international de l'Union mondiale des libres-penseurs à Londres, du 9 au 13 septembre;

60 Session des Unions illégales de libres-penseurs de l'Amérique du Sud qui se réunira vraisemblablement à Chicago.

En outre, des sessions et congrès moins importants auront lieu en Belgique, en Hollande, en Suisse et au Luxembourg. Les dates n'en sont pas encore fixées.

Nous nous sommes toujours efforcés de répondre à tous les besoins des modestes épargnants. La classe ouvrière est assurée du meilleur accueil à

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

à son siège social: 221, rue St-Jacques ouest, Montréal, ou dans ses 314 succursales et bureaux.

ANTONIO GARNEAU

AVOCAT et PROCUREUR

de l'étude

Bertrand, Guérin, Goudrault & Garneau
276 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL

ERNEST BERTRAND, C.R., M.P.

C.-E. GUERIN, C.R.,

M. GOUDREAULT, C.R.,

ANTONIO GARNEAU, C.R.

H.-N. GARCEAU, C.R.

MARCEL PIGEON.

La BIÈRE en BOUTEILLE
se VENDANT le PLUS
au CANADA

AGÉ
BIÈRE
BLACK HORSE

Aussi:

BIÈRE EXPORT BLACK HORSE — LAGER KINGSBEER — CREAM PORTER DAWES